



SICEC
21, bd Gustave Morizot
21400 Châtillon sur Seine

☎ 03.80.81.56.25

☎ 03.80.91.18.58

contact@sicec.fr

COMPTE RENDU

Comité syndical du Syndicat Intercommunal des cours d'Eau Châtillonnais du mardi 22 novembre 2016 CHATILLON-SUR-SEINE

Présents : Messieurs-dames HEURET, NAUDINOT, MALNOURY, MORIN, TARTERET, COLUMBO, GULLEMAN, DIEU, FLACELIERE, CHERITAT, PRIEUR, MOYOT, SOYER, MAITREHENRY, CHAUVE, MARTINY, MARS, ENARD, RIARD, LENI, DELVAL, VERSCHRAEGHEN, CHAUVE, BLONDON, STIVALET, MALGRAS, PUCH, ORMANCEY, CHAUVOT, TROISGROS, ROUSSEL, FONQUERNIE, VERDOT, BARDET, TRINQUESSE.

Soit 35 membres présents.

Excusé : Thierry AUBRY, Daniel REIGNER, Pierre LECOEUR.

Le Président accueille les participants et demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour deux délibérations : la résiliation de l'adhésion du SICEC au Comité National d'Action Sociale ainsi que la résiliation de son adhésion au service des paies informatiques du Centre de Gestion. Les délégués acceptent ces ajouts.

Audrey FLORES présente au comité Gwenaëlle CHANTIER, bénévole en service civique au sein du Syndicat depuis le 1^{er} septembre 2016, chargée de développer l'animation rivière auprès du grand public et d'assister les techniciens dans leurs missions.

Elle réalise ensuite un point sur les différents travaux réalisés cette année par le SICEC :

- Entretien de la végétation :

Communes traitées: Duesme, Voulaines-les-Templiers, Vanvey, Maisey-le-Duc, Beaunotte, Beaulieu, Laignes, Molesme, Bure-les-Templiers, Recey-sur-Ource, Gevrolles, Montigny-sur-Aube, Leuglay, Brémur-et-Vaurois.

Quelques parcelles restent à traiter sur la commune de Gevrolles.

L'évacuation des grumes sur la commune de Molesme était prévue pour cette semaine mais n'a pu être effectuée à cause des intempéries.

- Travaux de restauration physique 2016 :

Des épis et blocs ont été réalisés à Recey-sur-Ource et Voulaines-les-Templiers.

- Pose de clôtures 2016 :

Prévus sur les communes de Pothières, Vix, Voulaines-les-Templiers et Leuglay, ces travaux ont été repoussés à l'année 2017.

- Restauration du ruisseau de l'Arce à Bure-les-Templiers :

Ce projet consiste en une remise au point bas du ruisseau dans les parcelles communales. Un avis favorable a été donné par le commissaire enquêteur, l'arrêté préfectoral a été signé en octobre dernier et les travaux débuteront dès que les conditions météorologiques le permettront.

- Rétablissement de la petite continuité :

La pose de dalots sur les communes de Meursauge et Saint-Marc-sur-Seine a été effectuée.

- Restauration de la continuité écologique :

Le dossier des travaux d'effacement de l'ouvrage Massard à Belan-sur-Ource a reçu un avis favorable du commissaire enquêteur et passera au CODERST en décembre. Les travaux sont donc repoussés à l'année 2017.

En revanche, les travaux de rehausse du seuil d'alimentation du canal de Buncey et la réparation de la vanne d'irrigation à Sainte-Colombe-sur-Seine ont bien été réalisés.

- Travaux suivis dans le cadre du Contrat Global Sequana :

- Programme d'entretien de la végétation du syndicat de l'Ource (10),
- Programme d'entretien de la végétation du syndicat de la Seine de Bourguignons à Troyes (10),
- Programme d'entretien de la végétation du syndicat de l'Arce (10),
- Aménagement de la mare et rétablissement de la continuité écologique à Bragelonne-Beauvoir (10),
- Création d'un passage à gué pour le syndicat de l'Arce,
- Suivi des travaux de l'aménagement foncier d'Etrochey.

- Etudes :

- Effacement de trois ouvrages sur la commune de Prusly-sur-Ource (menée en interne par le SICEC, rédaction du Dossier Loi sur l'Eau en cours),
- Restauration physique du ruisseau de Martilly (menée en interne par le SICEC, rédaction du Dossier Loi sur l'Eau en cours),
- Etude des trois ouvrages et du ruisseau de Saint Anne à Chamesson (en cours, SICEC)
- Etude de l'ouvrage amont à Saint-Marc-sur-Seine (en cours, SICEC)
- Etude des 4 ouvrages du SICEC à Châtillon-sur-Seine (en cours, SICEC)
- Etude de l'ouvrage de Grancey-sur-Ource (en cours, SICEC)
- Etude des ouvrages de Rochefort-sur-Brevon (étude terminée, rédaction des dossiers en cours, SICEC)
- Etude de l'ouvrage de l'étang du Roy dans le cadre du projet hydroélectrique (en cours, propriétaire privé)
- Etude de l'ouvrage de Loches-sur-Ource (en cours, SIAEOD)
- Etude du complexe hydraulique du château des Riceys-Bas (en cours, propriétaires privés)
- Etude de l'ouvrage de Mussy-sur-Seine (en cours, commune de Mussy-sur-Seine).

M. André MALGRAS demande quand aura lieu l'enquête publique concernant les travaux prévus sur le plan d'eau de Rochefort-sur-Brevon.

Réponse : le dossier est en cours de rédaction, l'enquête publique devrait avoir lieu dans la deuxième partie de l'année 2017 et les travaux pourront être réalisés en 2018.

• Dossiers suivis par le SICEC :

Assainissement :

- STEP et réseaux de Mussy-sur-Seine : étude en cours,
- Réhabilitation de réseaux et construction d'une STEP à Celles-sur-Ource,
- Réhabilitation de la STEP d'Avallieur: étude en cours par la commune de Bar-sur-Seine,
- Réhabilitation décanteur à Sennevoy-le-Bas,
- Opérations groupées ANC: Aignay-le-Duc, Montmoyen, Massingy, Oigny, ...

M. Jean-Charles COLUMBO souhaite savoir quelle compétence exerce le SICEC concernant l'assainissement.

Réponse : le SICEC n'a aucune compétence en matière d'assainissement mais peut apporter une aide à la rédaction des dossiers.

Eau potable :

- Réflexion sur le schéma AEP du Châtillonnais,
- Pérennisation de la ressource à Bar-sur-Seine.

Suivi d'études BAC :

Jully-sur-Sarce, Beaunotte, Bure-les-Templiers, Chanceaux, Semond, Essarois, Marcenay, Menesble, Rochefort-sur-Brevon, Aisey-sur-Seine, Beaulieu, Baigneux-les-Juifs...

Zones humides et ruissellement :

- Suivi des engagements PAEC Seine et Ource,
- Réalisation d'études (Polisot),
- Suivi de travaux (aménagement foncier d'Etrochey).

Thierry NAUDINOT reprend la parole pour présenter la liste des délibérations qui seront proposées au vote :

- Résiliation du marché à bon de commande passé avec Entr'in 52,
- Choix du prestataire pour l'accord cadre d'entretien de ripisylve,
- Demande de financement des postes techniques 2017,
- Demande de financement des postes d'animation 2017,
- Demande de financement des actions de communication 2017,
- Demande de financement du service civique et augmentation de l'indemnité,
- Participation au financement de la cellule d'animation agricole et signature de la convention annuelle,
- Acquisition d'un véhicule,
- Restauration physique du ruisseau de Martilly sur la commune de Laignes (travaux 2017),
- Délibération modificative du budget d'investissement,
- Résiliation de l'adhésion au Comité National d'Action Social,

- Résiliation de l'adhésion au service des paies informatiques du Centre de Gestion.

❖ **Résiliation du marché à bons de commande passé avec Entr'in 52 :**

Diverses difficultés ont conduit l'entreprise Entr'in 52 à demander la résiliation simple du marché à bons de commande passé avec le SICEC pour l'entretien et la restauration des berges par courrier recommandé en date du 23 septembre 2016.

Cette résiliation simple rompt le marché sans pénalités de retard pour l'entreprise et avec paiement du travail effectué.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Accepte pleinement cette résiliation,
- Autorise la recherche d'un nouveau prestataire pour effectuer les travaux.

Vote : pour à l'unanimité.

❖ **Choix du prestataire pour l'accord cadre d'entretien de ripisylve :**

Suite à la résiliation du marché à bons de commande avec l'entreprise Entr'in 52, une consultation pour la réalisation de prestations similaires sous forme d'accord cadre a été réalisée pour la réalisation des travaux d'entretien de la ripisylve.

Une entreprise a répondu à cette mise en concurrence.

L'analyse de l'offre a été présentée et analysée en commission marchés publics le 15 novembre 2016.

Le Président propose de suivre l'avis de la commission et de retenir l'entreprise BOUREAU. Le Comité Syndical approuve et autorise le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Vote : pour à l'unanimité.

M. Georges MORIN demande s'il existe une différence de prix entre la proposition faite par l'entreprise BOUREAU et celle d'Entr'in 52.

Réponse : l'offre de l'entreprise BOUREAU est effectivement plus élevée que celle faite en 2015 par Entr'in 52, mais cette différence se justifie par de meilleures prestations.

M. Marc Stivalet souhaite savoir si l'entreprise BOUREAU aura la possibilité de faire appel à des sous-traitants.

Réponse : non, les travaux seront réalisés par l'entreprise elle-même.

❖ **Convention d'aide financière techniciens rivières 2017 :**

Le Président explique aux délégués présents la nécessité de solliciter l'aide des financeurs sur les postes de techniciens rivières pour l'année 2017.

Chaque année une nouvelle convention financière doit être établie auprès :

- de l'Agence de l'Eau Seine Normandie,
- de la Région Bourgogne – Franche Comté,
- des autres financeurs potentiels.

Le comité syndical décide de solliciter une aide pour le financement du budget prévisionnel de fonctionnement et d'investissement auprès des organismes cités ci-dessus et autorise le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Vote : pour à l'unanimité.

❖ **Convention d'aide financière animateurs Contrat Global Sequana 2017 :**

Le Président explique aux délégués présents la nécessité de solliciter l'aide des financeurs sur les postes d'animateurs du Contrat Global pour l'année 2017.

Chaque année une nouvelle convention financière doit être établie auprès :

- de l'Agence de l'Eau Seine Normandie,
- de la Région Bourgogne – Franche Comté,
- des autres financeurs potentiels.

Le comité syndical décide de solliciter une aide pour le financement du budget prévisionnel de fonctionnement et d'investissement auprès des organismes cités ci-dessus et autorise le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Vote : pour à l'unanimité.

❖ **Demande de financement pour les actions de communication 2017 :**

La conception, l'édition et l'envoi des documents de communication du contrat global Sequana sont financés par l'AESN.

Il est proposé de solliciter l'AESN pour un financement à hauteur de 80% des dépenses relatives à cette action.

Le comité syndical décide de solliciter une aide pour le financement du budget prévisionnel et autorise le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Vote : pour à l'unanimité.

❖ **Demande de financement pour le service civique et augmentation de son indemnité :**

Il est proposé d'augmenter l'indemnité versée par le SICEC au titulaire du poste de service civique à partir du 1er janvier 2017.

Le poste de service civique du SICEC peut être subventionné par l'Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur de 80% du reste à charge au titre du Contrat Global SEQUANA.

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- Décide de passer le montant de l'indemnité mensuelle versée au service civique à 215 € à compter du 1^{er} janvier 2017.
- Décide de solliciter une aide pour le financement du poste de service civique et autorise le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire,

Vote : pour à l'unanimité.

❖ **Convention annuelle de mise en œuvre de la CAAPRE avec la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or :**

Le contrat d'animation de la Cellule d'Animation Agricole pour la Protection de la Ressource en Eau en Côte d'Or sur le bassin Seine-Normandie (CAAPRE 2016-2018) a pour objet la préservation et l'amélioration de la ressource en eau et des milieux naturels (aquatiques et humides).

Il est porté par la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or, le SIAEPA de Semur-en-Auxois, le SICEC et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Pour mettre en œuvre ce contrat, il convient de signer une convention annuelle avec la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or.

Après discussions, le Comité Syndical autorise le Président à signer la convention pour l'année 2017 et à engager toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de celle-ci.

Vote : une abstention, 34 pour.

❖ **Participation à la cellule d'animation agricole pour la protection de la ressource en eau Auxois-Châtillonnais :**

Le Président rappelle la démarche engagée depuis 2010 avec la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or, l'Agence de l'Eau, le Conseil Régional de Bourgogne et le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable et d'Assainissement de Semur-en-Auxois concernant la mise en place d'une cellule d'animation agricole pour la protection de la ressource en eau Auxois-Châtillonnais.

Une animatrice a été embauchée par la Chambre d'Agriculture pour mettre en œuvre les actions de préservation sur les captages prioritaires des territoires de l'Auxois et du Châtillonnais.

La participation du SICEC à la cellule d'animation agricole pour 2017 est estimée à 2500 €. Les crédits correspondant à cette action seront inscrits au budget.

Le comité syndical décide de :

Charger le Président de signer les actes correspondant à l'animation agricole Châtillonnais/Auxois et tous documents utiles, afin de mener cette action dans les meilleures conditions.

Vote : une abstention, 34 pour.

❖ **Acquisition d'un véhicule :**

Le nombre de déplacements générés par les activités des salariés du SICEC montrent une insuffisance de véhicules obligeant certains d'entre eux à utiliser leur véhicule personnel. Considérant que cette situation ne peut perdurer, le président propose d'acquérir un véhicule supplémentaire. Cette option avait été prévue lors du vote du budget primitif.

Il est proposé d'acheter un véhicule de la marque DACIA, modèle SANDERO STEPWAY diesel pour un montant de 14 590,26 €.

Après discussions, le Comité Syndical accepte l'achat du véhicule et autorise le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Vote : pour à l'unanimité.

M. Henri MAITREHENRY s'interroge sur la pertinence du choix d'un véhicule diesel.

Réponse : il était au départ envisagé d'acheter un modèle essence, mais celui-ci nous a été déconseillé pour un usage sur chemins (manque de puissance et de reprise).

❖ **Restauration physique du ruisseau de Martilly sur la commune de Laignes (travaux 2017) :**

Le projet se situe sur les 1 100m aval du ruisseau de Martilly, sur la commune de Laignes, en aval de la D5 et jusqu'à la confluence avec la Laigne.

Le ruisseau de Martilly est un affluent de la Laignes en rive gauche. Son cours présente une longueur totale de 3.4 km.

Le ruisseau de Martilly a été sévèrement recalibré pour recevoir les collecteurs de drainage. Ces drains sont aujourd'hui inopérants car régulièrement sous le niveau d'eau. Le ruisseau présente un aspect de fossé suite à ces recalibrages et curages sévères. Le lit est ainsi très élargi, favorisant la prolifération de végétaux en période estivale.

Le principe d'intervention consiste à créer de la diversité d'habitat tout en rehaussant la ligne d'eau par recharge sédimentaire. Des sédiments de taille modeste (gravier fins sur la portion aval : 0.6 à 1 cm)/ cailloux grossiers en amont : 3 à 4 cm)) seront déposés dans le lit mineur sur une hauteur moyenne de 15 cm.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 33 500 € HT (ce prix sera affiné courant 2017 par une consultation des entreprises).

Le plan de financement spécifique du projet est le suivant :

- Agence de l'Eau Seine Normandie : 50 %
- Région Bourgogne Franche Comté : 30%
- SICEC : 20%

Le comité syndical, après discussion :

- Approuve le projet de travaux,
- Autorise le dépôt du dossier d'autorisation auprès des services de la DDT,
- Autorise le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Vote : pour à l'unanimité.

❖ **Questions diverses :**

M. Vincent CHAUVOT s'interroge sur l'absence récurrente des délégués aux comités syndicaux, ce qui a conduit plusieurs fois au report de la réunion.

Réponses : les deux derniers comités ont fait l'objet d'un mauvais choix de date (moissons, veille de jour férié), ce qui peut expliquer ces absences. Le fait que les délégués titulaires ne préviennent pas leurs suppléants lorsqu'ils ne peuvent assister à une réunion a également une influence, c'est pourquoi les convocations seront désormais adressées aux titulaires et aux suppléants.

M. Vincent CHAUVOT poursuit en abordant la question des ouvrages hydrauliques et souhaiterait qu'une intervention du SICECO soit organisée lors d'un prochain comité syndical. Plusieurs autres délégués étant intéressés, Le Président accepte de programmer cette intervention.

Le Président clôture la réunion, puis invite les membres du comité à partager le verre de l'amitié.